

(Suite de la page 146)

M. Paquet insiste encore une fois pour que la plus grande quantité de beurre et de fromage soit vendue par l'entremise d'une seule organisation, c'est-à-dire la coopérative.

Après quelque discussion, ces rapports sont adoptés.

Le ministre de l'Agriculture

Une très intéressante conférence nous fut ensuite donnée par l'honorable ministre de l'Agriculture.

Il se dit heureux et fier de constater, par la lecture du rapport de M. Paquet, les améliorations considérables survenues, grâce à la Coopérative, dans le domaine des achats et ventes des produits agricoles, notamment des ventes du beurre et du fromage.

Il invite la société à continuer dans cette voie, la félicitant des résultats obtenus.

Parlant de la nécessité d'être de bons coopérateurs, l'honorable ministre mit les membres en garde contre l'intervention de la politique dans leur Coopérative. "Soyez", dit-il, "avant tout des cultivateurs unis ensemble pour faire vos affaires. D'autres associations agricoles ont essayé la politique, notamment en Ontario, et voyez aujourd'hui où elles en sont rendues."

M. le ministre touche la question de la délégation récente des marchands détaillants de Québec, ainsi que la Chambre de Commerce de Québec, auprès du gouvernement de cette Province, en vue d'exposer certains griefs contre la Coopérative. "Ces marchands", dit-il, "peuvent avoir raison, à leur point de vue, mais enfin, les profits que la Coopérative fait faire à ses membres sont pour le plus grand bénéfice de la classe agricole. Vous pouvez vous attendre messieurs, à subir encore d'autres critiques: Pour ma part, j'ai déjà dû soutenir la lutte contre tout le Board of Trade de Montréal, au sujet des ventes de beurre et de fromage par la Coopérative. Nous avons gagné notre point, et aujourd'hui, ces messieurs qui nous avaient critiqués reconnaissent que la Coopérative a fait une œuvre d'éducation et d'amélioration qui leur a été profitable, en définitive. Aussi, nous ne rencontrons plus d'opposition de ce côté."

"Il pourra très bien", dit l'honorable ministre, "en être de même dans le cas présent, si nous voulons bien concentrer, autant que possible, nos efforts plutôt sur certaines lignes. C'est ce que je vous suggérerais de faire. Je ne veux cependant pas influencer vos décisions; c'est seulement une opinion que j'émetts. Je vous conseillerais aussi de ne pas prendre de risques. Si la Coopérative avait pris des risques dans l'affaire du fromage, par exemple, où en serions-nous rendus aujourd'hui?"

Ici, l'honorable ministre parle de pertes subies vraisemblablement par certains a hiteurs qui ont voulu, ou bien faire de la spéculation ou bien s'autoriser à publier on sait où, qu'ils avaient payé trois sous de plus que la Coopérative. Malheureusement, cet argent n'a pas été payé aux cultivateurs de Québec.

"Le Bulletin des Agriculteurs, dit aujourd'hui le contraire de ce qu'il disait alors qu'il était au service de la Coopérative. C'est ainsi qu'il se plaint du contrat par lequel la société vend son fromage. Or, ce contrat a été originaire à la Coopérative, du temps de M. Trudel."

Ici, le ministre fait la lecture d'un article de M. Trudel, en date du 25 septembre 1920, publié dans "Le Bulletin des Agriculteurs", touchant cette question.

"M. Paquet, votre gérant actuel, n'a fait seulement que renouveler l'ancien contrat et l'a même amélioré, puisque la Coopérative n'est plus engagée que pour 30% dans les pertes possibles, alors que du temps de M. Trudel, elle était engagée pour 50%."

La Coopérative a, en outre, d'autres avantages fort appréciables qu'elle n'avait pas dans le contrat de M. Trudel et que nous ne croyons pas devoir donner ici.

M. le ministre montre ensuite combien est insensée la prétention que la Coopérative aurait fait perdre aux cultivateurs, par suite de la baisse du marché. Il rappelle qu'il n'y a pas très longtemps, déjà, un semblable écart s'était vu entre les prix de Montréal et ceux d'Ontario,

voire même 66c 1/2 la livre. "Mais puisque ce marchand pouvait payer son fromage 03c de plus, aux cultivateurs d'Ontario, et puisqu'il prend tellement bien les intérêts de la classe agricole, pourquoi donc a-t-il payé dans le même temps un prix inférieur à celui de la Coopérative, pour son fromage acheté dans Québec?"

"C'est le naturel qui est revenu au galop", dit un auditeur, au milieu de la salle. (Rires.)

"De plus", ajoute l'honorable ministre ce marchand offrait des primes aux fabricants, chose qu'il dénonçait alors qu'il était à l'emploi de la Coopérative."

L'honorable ministre réfute diverses assertions du "Bulletin des Agriculteurs", et s'arrête un moment sur certaines lettres, dites de cultivateurs, que ce journal publie. Citant des extraits d'une lettre signée par un M. Charles d'Astous, le ministre touche du doigt le côté démoralisant de certains passages, entre autres, ceux où il est dit: "Le succès du cultivateur dépend du comportement du temps; le service des agronomes devrait être supprimé; il n'y a que la pratique qui compte, en agriculture, etc., etc." "C'est", dit l'honorable ministre, "ce genre de mentalité et de culture qui est à la base de l'émigration aux Etats-Unis. Or, je dis qu'un journal qui se prête à cette triste propagande, fait piètre besogne. Sans doute, ce journal nous dira qu'il n'appuie pas entièrement les idées de M. D'Astous, mais je vous demande ce que vous diriez si "L'Action Catholique" permettait, par exemple, à un de ses correspondants, de dire dans ses colonnes, que la religion protestante est meilleure que la religion catholique. Je connais votre réponse."

"Il est vrai, continue l'honorable ministre, que l'agriculture traverse une crise; mais, vous le savez, l'industrie est dans le même cas, et même les banques. C'est un peu la même chose aux Etats-Unis."

Parlant ensuite de la dernière délégation des cultivateurs demandant que le gouvernement se charge d'acheter tout le fromage de la Province, au prix de \$0.25 la livre, l'honorable ministre dit que la chose avait été refusée, et avec raison. Là-dessus, il cite les paroles d'un cultivateur dissident, dans cette délégation, qui affirmait que la solution, il fallait la chercher dans l'amélioration de la qualité et de la quantité du lait produites par chaque vache.

"Je connais", ajouta l'honorable ministre, "des cultivateurs qui font donner deux mille livres de lait à leurs vaches et j'en connais d'autres qui font donner en moyenne six à huit mille livres de lait par année."

Enfin, l'honorable ministre explique qu'il avait bien été contre la vente de l'ancien organe de la Coopérative, quoi qu'en dise ce dernier.

M. le ministre rappela ce que le gouvernement d'Australie faisait pour l'amélioration des produits laitiers et le contrôle de la production du lait en ce pays. Il expliqua les raisons pour lesquelles le ministre de l'agriculture a le pouvoir d'approuver la nomination du président du Conseil Exécutif de la Coopérative.

Il termina en encourageant les membres à s'unir de plus en plus pour le succès de leur société.

Discussion:
Les membres furent alors invités à exprimer leur opinion sur divers sujets. Quelques questions furent posées, auxquelles répondirent M. Paquet et autres officiers ou membres.

Résolution: Entre autres résolutions adoptées à l'assemblée, nous publions la suivante, en réponse aux plaintes portées contre la Coopérative Fédérée, par les marchands de gros et les marchands détaillants de Québec.

"Attendu que des associations de marchands de gros et de détail sont venues en délégation auprès du gouvernement afin de formuler certaines plaintes contre la Coopérative Fédérée de Québec;

"Attendu que ces associations de commerçants contestent le droit à la Coopérative de vendre à ses membres à meilleur marché que les marchands de gros ne vendent aux marchands de la campagne;

"Attendu que des représentants de ces associations ont insinué que la Coopérative Fédérée faisait des opérations commerciales à perte et que le gouvernement prenait ces pertes à sa charge;

Il est résolu: Que cette assemblée proteste hautement contre ces insinuations et déclare publiquement: Que la Coopérative Fédérée n'a jamais compté sur l'aide du gouvernement pour couvrir les pertes qu'elle pourrait faire sur des opérations commerciales;

"Qu'en vertu de sa charte, la Coopérative Fédérée s'est bornée à faire des opérations en conformité de sa charte;

"Et qu'elle entend continuer à le faire pour le plus grand avantage de ses membres et de la classe agricole."

Les élections ont donné comme résultats les directeurs suivants: MM. Arsène Denis, président, Joliette; R.-B. Décaré, vice-président, Dorval, Jacques-Cartier; Augustin Rainville, St-Prime, Lac St-Jean; Agilbert Théorêt, St-Eustache, Deux-Montagnes; J.-N. Béard, St-Nazaire-de-Bagot; J.-E. Lafontaine, St-Hughes, Bagot et Cléophas Voyer, St-Fabien, Rimouski.

La séance est ensuite levée par M. Arsène Denis, président.

ANIMAUX VIVANTS

Vendus par chars complets seulement. Sold in carload lots only.

Bouvillons,	Stears
Extra choix—Selected.....	7c la lb
Choix—Choice.....	6 1/2c "
No 1.....	5 1/2c "
No 2.....	5c "
No 3.....	4c "
No 4.....	3 1/2c "

Vaches,	Cows
Extra choix—Selected.....	6c la lb
Choix—Choice.....	5 1/2c "
No 1.....	4 1/2c "
No 2.....	4c "
No 3.....	3 1/2c "
No 4.....	2 1/2c "
No 5.....	1 1/2c "

Taures,	Heifers
Extra choix—Selected.....	6 1/2c la lb
Choix—Choice.....	6c "
No 1.....	5c "
No 2.....	4 1/2c "
No 3.....	4c "
No 4.....	3c "
Tauraille No 1—yearlings.....	2 1/2c "

Taureaux,	Bulls
Extra choix—Selected.....	5 1/2c la lb
Choix—Choice.....	5c "
No 1.....	4c "
No 2.....	3 1/2c "
No 3.....	3c "
No 4.....	2 1/2c "

Veaux de lait,	Milk fed calves,
Choix.....	11c la lb
No 1.....	10c "
No 2.....	9c "
No 3.....	8 1/2c "
No 4.....	7c "

Veaux soignés,	Well fed calves,
No 1.....	5 1/2c la lb
No 2.....	4 1/2c "
No 3.....	5 1/2c "

Veaux d'herbe	Grass Calves
No 1.....	4c la lb
No 2.....	3 1/2c "
No 3.....	3c "

Agneaux,	Spring lambs
Choix.....	12c la lb
No 1.....	11c "
No 2.....	10c "
No 3.....	9c "

Moutons,	Sheep
No 1.....	6 1/2c la lb
No 2.....	6c "
No 3.....	5 1/2c "
No 4.....	4 1/2c "

Porcs vivants,	Live hogs
Porcs à bacon (choix), Select Bacon Hogs.....	160 à 210 lbs... 9 1/2c
Porc épais.....	160 à 210 lbs... 9c
Thick-Smooth Hogs.....	
Porcs à étal.....	120 à 160 lbs... 8 3/4c
Shop Hogs.....	
Porcs lourds.....	210 à 260 lbs... 8c
Heavies.....	
Extra lourds.....	plus de 260 lbs... 7 1/2c
Extra heavies.....	over
Porcs légers.....	moins de 120 lbs... 7 1/2c
Lights & Feeders.....	less than
Truies No 1.....	moins de 350 lbs... 6 1/2c
Sows No. 1.....	under
Truies No 2.....	plus de 350 lbs... 6c
Sows No. 2.....	more than

Truies No 1.....	moins de 350 lbs... 6 1/2c
Sows No. 1.....	under
Truies No 2.....	plus de 350 lbs... 6c
Sows No. 2.....	more than

Adressez vos animaux vivants à Coopérative Fédérée de Québec, Montréal Stock Yard, Pte St-Charles Mtl.

PRODUITS DIVERS

Euifs,	Eggs
Frais spéciaux.....	0.44 dos.
Frais extras.....	0.39 "
Frais premiers.....	0.34 "
Frais seconds.....	0.26 "
Petits frais.....	0.35 "

Fèves,	Beans
Blanches } No 1 (Triées à la main... 5c la lb	
Whites } Hand picked	
No 2.....	4c la lb

Miel,	Honey,
	Blanc Ambré Brun
No 1.....	11 1/2c 10c 10c la lb
No 2.....	10 1/2c 9c 9c "
No 3.....	8 1/2c " 07c "

Sucre d'érable,	Maple Sugar
	Pains Gros
	1 lb. pains
No 1.....	21c 18 1/2c la lb
No 2.....	20c 17 1/2c "
No 3.....	15 1/2c "

Sirope d'érable,	Maple Syrup
En canistres de 1/2 ou 1 gallon impérial	In cans of 1/2 or 1 gallon (imperial)
No 1.....	\$2.00 gall.
No 2.....	1.85 "
No 3.....	1.65 "

En barils (non retournables) de 5 gal. ou plus:	In barrels of 5 gallons or more
No 1.....	\$1.75 gall.
No 2.....	1.60 "
No 3.....	1.40 "

Les barils ne sont pas remis à l'expéditeur. En canistres et barils (retournables) 5 gallons et plus: Barrels are not returned to shippers. In cans and barrels (returnable) of 5 gallons or more.

No 1.....	\$1.65 gall
No 2.....	1.50 "
No 3.....	1.30 "

Laine	Wool
Lavée, No 1.....	35c la lb.
Lavée, No 2.....	30c "
Non lavée, No 1.....	26c "
Non lavée, No 2.....	23c "
Non lavée, No 3.....	18c "

Peaux	Hides
Moins de 47 lbs.....	09c la lb.
Peaux de bœufs, plus de 47 lbs.....	07c "
Peaux de taureaux pesantes.....	05c "
Peaux de veaux de lait.....	13c "
Peaux de moutons.....	\$1.25 à \$1.75
Peaux de chevaux.....	\$2.75 à \$3.00

(suivant la grandeur)

Les envois de produits divers doivent être adressés à 114 rue ST-PAUL-EST, Mtl.

Qui ne peut économiser 6 sous par mois pour recevoir, toutes les semaines, le journal qui lui convient: "Le Bulletin de la Ferme"?

REVUE

LE MARCHÉ

Pour connaître les prix de la semaine dernière, sur le beurre, des volailles, animaux abattus et produits aux prix du "Bulletin de la semaine dernière."

Y sont apportés des cotes suivantes: Beurre: 41 1/2 Pasteurisé No 1 No 2. 39 1/2.

Porcs vivants, à bacon: 9 1/2c; Epais, 160 à 210 lbs à 160 lbs, 8 3/4c; lourds, 210 à 225 lbs, 10c.

Poulets abatus No 1, 24c; No 2, 24c; No 3, 20c.

Poulets vivants, choix No 2, 21c; Poules vivantes, No 1, 22c; No 3, 22c.

Œufs, Frais spéciaux, 39c; Frais premiers, 36c; Petits frais, 26c.

ŒUFS

Marché en baisse. Nos œufs de payer à nos expéditeurs de moins, cette semaine, que la semaine précédente.

Il nous est arrivé de très bonnes œufs sur le marché étant favorable. Il est proposé d'expédier tout d'œufs disponibles et ce sera possible, car le marché baisse.

La quantité que nous avons actuellement sur le marché que l'on cesserait toute pêche à la baisse. C'est ce qui explique comment nous conseillons aux expéditeurs quand même leurs œufs, si possible.

Le marché américain détermine les fluctuations du marché, continue de baisser une nouvelle baisse est es de la semaine dernière et cotent actuellement à 2 f. a. b. Chicago, ce qui est de 30c à 31c à Montréal.

FEVES

Les demandes sur le marché sont assez régulières. Les prix sont cependant délabrés pour suffire au marché.

Nous ne prévoyons aucune hausse dans les prix sur le marché.

POIS

Les pois de bonne qualité sont assez bien. Malheureusement arrive trop de pois de mauvaise qualité sur le marché, ce qui détermine les prix.

Il faut de toute nécessité une qualité des pois que nous voulons conserver pour la Coopérative ne peut se faire les pois sans voir à l'avance et encore, il lui est difficile.

MIEL

Le marché du miel continue à baisser. Il se fait quelques transactions. Les prix sont réguliers et les prix sont en baisse.

SUCRE ET SIROP

Le marché du sucre est stable. La demande est forte, surtout pour le sucre blanc. Reste encore passablement de sucre non encore écoulé, chez le cultivateur. Nous ne croyons pas qu'il y ait de transactions sur le sucre de la prochaine récolte on offre généralement,